FRE 1.75

N° 3
Case
FRC
13703

OBSERVATIONS

SUR UNE BROCHURE

AYANT POUR TITRE:

RAPPORT DES PLANS ET PROJETS PRÉSENTÉS AU COMITÉ DES FINANCES.

Par l'Auteur du Moyen ſimple, ſûr & facile de libérer l'Etat, ſoulager le Peuple, & rendre la Nation plus riche, plus puiſſante & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été, &c.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS
SUR UNE BROCHURE
AYANT POUR TITRE :
RAPPORT DES PLANS ET PROJETS PRÉSENTÉS AU COMITÉ DES FINANCES.

DIVERS Membres du Comité des Finances ayant dit qu'on lui avoit adreſſé pluſieurs plans & projets, on s'attendoit que, lorſqu'il plairoit à ces Meſſieurs d'en rendre compte à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, ils l'auroient fait avec connoiſſance de cauſe; c'eſt-à-dire, d'après le plus mûr examen, & après les avoir comparés avec celui du premier Miniſtre des Finances, comme il parut le recommander aux honorables Repréſentans de la Nation, par ſon Mémoire (page 7) lu à l'Aſſemblée nationale, le 14 Novembre.

Le Comité des Finances, n'ayant pas jugé à propos de parler de ces plans & projets dans ſon rapport fait à l'Aſſemblée nationale, le 18 du même mois de Novembre, on eſt fort étonné

de voir qu'un seul de ses Membres (1) *rompe*, dit-il, *le silence pour révéler les ressources qui sont offertes à la Nation* par les plans & projets dont il s'agit.

Lisant ensuite les détails qu'il lui a plu en faire, on est encore plus étonné de s'apercevoir qu'il ne les connoît que très-superficiellement, & qu'il en parle bien différemment de ce qu'on devoit attendre de la part d'un Membre du Comité des Finances, en qui l'Assemblée nationale a mis sa confiance, pour acquérir dans cette partie les lumieres dont elle a le plus grand besoin.

Je n'entreprendrai pas de défendre des plans que leurs Auteurs défendront mieux que je ne saurois le faire; mais l'honorable Membre du Comité des Finances, ayant cherché, avec une sorte d'affectation, à donner une idée défavorable du mien. J'ai cru devoir démontrer qu'il s'est mépris de plusieurs façons dans ce qu'il en a dit, page 5 de son rapport.

---

(1) Après avoir commencé par s'annoncer comme *chargé personnellement de l'examen des plans & projets*, tandis qu'il est notoire qu'on avoit nommé pour cet examen un Comité particulier, composé de neuf Membres.

1°. Je ne saurois convenir d'être *profond calculateur*, comme il a plu à l'honorable Membre de me qualifier; mais, me glorifiant d'avoir été Négociant, il ne seroit pas surprenant qu'en fait de calcul j'en susse autant & plus que lui, & que j'eusse prévu mieux que lui les effets de la circulation des billets de caisse nationale, que j'ai proposée.

2°. Ce n'est point en trente années que j'ai supposé que les Créanciers de l'Etat pourroient être remboursés. J'ai fait appercevoir au contraire qu'ils pourroient l'être dans moins de six mois; & l'honorable Membre peut reconnoître que sa mépriſe n'est pas petite à ce sujet.

3°. C'est une *Caisse nationale de crédit & de secours*, que j'ai proposée, & non une Banque, comme l'Auteur du Rapport l'avance. Quelle mépriſe & quelle infidélité dans l'analyse de mon plan! On diroit qu'il n'a pas été lu par celui qui s'est permis d'en rendre compte. Cette inexactitude pouvant nuire aux meilleures choses, n'est point propre à rassurer les personnes qui, dans les circonstances, voudroient consacrer leurs connoissances au bien public. Non, je n'ai point proposé une Banque; j'ai une trop mauvaise opinion des opérations de la plupart des Banques & des Banquiers, pour

avoir osé en proposer une. L'honorable Membre auroit pu voir dans ma Lettre à l'Assemblée nationale, qui est au commencement de mon Ouvrage, que *j'y supplie Nosseigneurs d'observer qu'il ne s'agit dans ce que je lui présente, ni de Compagnie, ni de Privilége; & qu'il n'y est absolument question que du bien public.*

4°. Que c'est à trois pour cent & non point à quatre, comme l'honorable Membre le dit, que j'ai proposé d'établir, au profit de la Nation, la circulation de cinq milliards en billets de Caisse nationale.

5°. L'honorable Membre s'est encore mépris en me faisant dire qu'avec le produit de l'intérêt que les propriétaires des fonds payeroient pour les sommes qu'ils auroient empruntées de la Caisse, on éteindroit les billets & *la dette de l'emprunteur*. Quel contre-sens! Bien loin d'avoir avancé une telle absurdité, j'ai dit au contraire très-expressément que la Caisse nationale ne prêteroit que sur une hypotheque sûre & propre à donner la certitude la plus décidée du remboursement du capital au temps convenu, & du paiement annuel des intérêts. Par quelle fatalité m'a-t-on si peu compris, & fait tenir un langage si contraire à mes principes?

J'ai dit, & je le soutiendrai toujours, que si

la circulation des billets que je propose avoit lieu pendant vingt-cinq ans, il en résulteroit une économie de plus de deux milliards & demi, qui seroit destinée à soulager le peuple d'une somme de plus de cent millions par an; la libération de trois milliards de dette de l'Etat; la réduction de l'intérêt de l'argent à trois pour cent; la destruction de l'usure & de l'agiotage; la facilité de pouvoir donner les plus grands secours aux Provinces, Villes, Villages, Communautés & particuliers solvables du Royaume, comprises nos Colonies & l'Isle de Corse; un bénéfice enfin d'environ deux milliards, qu'on destineroit à former une Caisse de réserve qui deviendroit une source intarissable de prospérités pour la Nation.

6°. L'honorable Membre voudra bien s'appercevoir que les fausses interprétations qui se trouvent dans le rapport qu'il croit avoir fait de mon plan, proviennent de ce que je n'ai jamais pu obtenir d'être entendu (1), pour

(1) Ayant été plusieurs fois, dans les pays étrangers, admis à l'honneur de conférer avec divers Souverains & leurs Ministres, qui m'ont honoré de leur confiance dans des commissions importantes où j'ai eu le bonheur de procurer la liberté à de pauvres infor-

répondre aux objections qu'on auroit eu à me faire sur l'exécution de mon plan. Si le Comité des Finances, & sur-tout l'honorable Membre chargé de l'examen des plans & projets, eussent fait plus d'attention à mes offres, il auroit pu parler du mien avec plus de connoissance de cause; & je n'aurois pas été obligé de relever plusieurs méprises (involontaires sans doute) qui se trouvent dans le rapport qu'il en a fait.

Je renouvelle mes instances d'être entendu & à l'ASSEMBLÉE NATIONALE & au Comité des Finances. Si ma demande m'est enfin accordée, j'ose me flatter de démontrer aux plus incrédules la possibilité de l'exécution de mon plan; la nécessité indispensable de l'admettre pour se soustraire par la circulation d'un billet national à la dépendance des Ca-

---

tunés qui gémissoient dans l'esclavage en Afrique, & d'éviter que bien d'autres n'y tombassent; j'ai dû être fort surpris de ne pouvoir, dans ma Patrie, obtenir audience d'un Comité des Finances, ni du premier Ministre de ce Département, qui n'auroient pas dû s'y refuser. Il est à souhaiter, & nous devons l'espérer, que dans la suite, nos Concitoyens en place ne dédaigneront plus tant de recevoir & d'écouter des personnes qui ne leur cedent point en sentimens de vrai patriotisme, & qui les instruiroient sur bien des objets qu'ils ignorent souvent au préjudice des intérêts de la Nation.

pitaliſtes ; pour s'aſſurer à trois pour cent les ſecours dont la Nation a le plus urgent beſoin ; pour faire tomber à ce taux l'intérêt de l'argent ; pour former des magaſins d'abondance dans toutes les principales villes du Royaume, & y prévenir ainſi les diſettes qu'on y éprouve ſouvent, &c. &c. &c.

Je démontrerai auſſi aux plus méfians que la circulation des billets que je propoſe n'expoſeroit la Nation à aucun riſque ; & à ceux qui craindroient que la ſomme de cinq milliards ne fût trop forte, je leur prouverai par un calcul modéré des placemens que la Caiſſe nationale de crédit & de ſecours pourroit faire à trois pour cent, qu'elle ſeroit au contraire inſuffiſante.

Dans le cas où les raiſons que j'ai expoſées, celles que je pourrai donner encore, & les nouveaux calculs que j'offre de préſenter, ne perſuaderoient pas l'Aſſemblée nationale que la ſomme de cinq milliards en billets de Caiſſe nationale que je propoſe de mettre en circulation, ne ſeroit pas trop forte ; on me permettra de rappeler ce que j'ai dit à ce ſujet, pages 71 & 72 de mon ouvrage. Pour connoître les ſecours qui manquent au ſol de la France, au Commerce, aux Manufactures, &c.

c'eſt aux Etats provinciaux, aux Municipalités, aux Sociétés d'Agriculture, aux Propriétaires de Terres, aux Chambres de Commerce, (elles ont ici des Députés qui les repréſentent & qui pourroient donner leur avis), aux Armateurs, aux Manufacturiers, &c. qu'il convient de s'adreſſer; vouloir les connoître par d'autres voies, c'eſt s'expoſer à des mépriſes que l'intérêt de la Nation exige qu'on évite.

Il eſt d'autant plus à deſirer (comme je l'ai dit, page 56 de mon ouvrage) que l'on médite ſur les effets heureux que produiroit la circulation dont il s'agit, que ſi malheureuſement elle n'a pas lieu, outre la privation de tous les avantages qui en ſeroient réſultés pour la Nation, il en réſulteroit au contraire les plus grands maux, vu que les mêmes ſangſues qui la dévorent & qui ont déja abſorbé les deux tiers du numéraire qui exiſte en France, feroient diſparoître le reſtant en moins de dix ans, & formeroient alors une claſſe d'Ariſtocrates & de Deſpotes, plus dangereuſe que celles qu'on a tant redoutées. Par la conduite très-répréhenſible que ces Monopoleurs d'eſpeces tiennent depuis trop long-temps envers la Nation, on peut prévoir celle qu'ils tiendroient alors.

L'exécution du moyen que j'ai proposé pouvant éviter tous ces maux & assurer au contraire des avantages infinis à la Nation, il est essentiel que nos Seigneurs ses Représentans à L'ASSEMBLÉE NATIONALE ne s'en tiennent point au rapport très-inexact, qui leur en a été fait par un seul Membre du Comité des Finances. Je les supplie d'ordonner qu'il soit discuté en ma présence, afin que je puisse le défendre, l'expliquer, l'éclaircir & répondre à toutes les objections qui me seront faites.

On lit au commencement du rapport dont nous venons de relever les erreurs « que le Comité » des Finances n'avoit pas cru devoir encore » offrir à l'Assemblée le résultat des plans & » projets qu'elle a soumis à son examen : qu'il » avoit osé, qu'il osoit toujours se flatter qu'elle » lui accorde assez de confiance pour lui laisser » & le choix des projets, & le choix du » moment où il sera utile de placer sous ses » yeux ceux qui lui auront paru dignes de fixer » son attention ».

Ces belles phrases auroient pu convenir avant qu'on eût présenté & discuté dans l'*Assemblée nationale* des plans qui ont pour but de maintenir la Nation sous la dépendance des Capitalistes, & de perpétuer l'agiotage ; mais

depuis qu'on a osé présenter de tels plans, & qu'il est notoire qu'on a fait & qu'on fait encore tout ce qu'on peut pour les faire adopter par surprise, avant qu'ils soient mieux connus, il n'est pas aisé de concevoir les motifs que le Comité des Finances peut avoir eus *de ne pas offrir encore à l'Assemblée nationale le résultat d'un examen* qu'il lui est si nécessaire de connoître pour éclairer ses décisions. On ne comprend pas davantage pourquoi l'Auteur du rapport s'est expliqué d'une maniere aussi peu exacte & si peu analogue à la Majesté de la Nation assemblée. Est-ce qu'il auroit prétendu qu'elle se décideroit sur les seules opinions que le Comité des Finances lui manifesteroit ? Cette prétention ne seroit pas modeste ; & nous devons espérer que nos sages Représentans consulteront aussi leurs propres lumieres, & apprécieront de même les rapports de leurs Comités.

Nous nous permettrons de dire, en finissant, que depuis ce jour à jamais mémorable que l'Assemblée nationale a mis *sous la sauvegarde de l'honneur & de la loyauté françoise la dette de l'Etat, & que les effets royaux sont devenus effets nationaux*, il est impossible à tout bon François de ne pas éprouver un senti-

ment d'indignation, en voyant que ces mêmes effets qui surchargent tous la Nation d'un fort intérêt, continuent de perdre sur la place 10, 15 à 20 pour cent, tandis que les billets de la Caisse d'Escompte en gagnent 4 à 5.

Cette différence, cette humiliante préférence n'ayant point pour motif la solidité de la Caisse d'Escompte, qui n'a pas la millieme partie des capitaux, ni des revenus, ni des ressources que la Nation possède, il est évident que ce n'est que par les intrigues des monopoleurs d'especes, & les sourdes menées des ennemis du bien public, qu'on entraîne la multitude, & qu'on la fait manquer à la Nation, au point de lui refuser une confiance qu'elle accorde à des particuliers qui la méritent mille fois moins, & qui ont eux-mêmes imploré la garantie de la Nation, pour soutenir le cours de leurs billets, qu'ils auroient après eu la générosité de lui prêter à trois pour cent. Si ce beau plan est adopté, il en résultera que la Nation achettera sa propre garantie (son propre crédit), de la Caisse d'Escompte qu'elle aura bien voulu favoriser en le lui accordant; & l'on pourra mettre cette opération au rang de nombre d'autres qui prouvent la mauvaise administration de nos finances.

Ces mêmes monopoleurs & agioteurs, prévoyant que la circulation que je propose, faciliteroit le moyen de retirer dans très-peu de temps tous les effets royaux qui portent de forts intérêts à la charge de la Nation, en les remplaçant par des billets qui lui vaudroient trois pour cent (1); on doit s'attendre qu'ils employeront toutes les voies possibles pour empêcher qu'elle n'ait lieu. Mais, dans les circonstances actuelles, & sous les yeux de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, nous devons espérer qu'ils ne parviendront pas à empêcher la régénération de nos Finances, d'où dépend la restauration de notre Agriculture, de nos Manufactures, de notre Commerce, &c. &c.

Le prétendu besoin de quatre-vingt-dix millions pour la fin de l'année, ne doit point faire trop hâter les décisions de l'ASSEMBLÉE NATIONALE sur le plan des Finances qu'il lui conviendra mieux d'adopter, vu que les

(1) Ce qui feroit une différence de plus de huit pour cent au profit de la Nation, qui cesseroit dès-lors de jouer le rôle d'emprunteuse à de forts intérêts, qu'elle n'auroit jamais dû jouer, & qui joueroit au contraire celui de prêteuse à bas intérêts, qui lui convient à tous égards beaucoup mieux.

deux tiers de cette ſomme étant deſtinés à payer ſoixante millions à la Caiſſe d'Eſcompte, il paroît qu'on pourroit les lui rembourſer comme elle les a prêtés, c'eſt-à-dire en papier, avec des reſcriptions ou des aſſignations, en lui faiſant obſerver combien elle gagneroit à recevoir du Papier national qui porteroit cinq pour cent d'intérêt, pour le paiement du ſien qui en gagnoit autant. Pour les trente millions reſtans, on ne doit point être embarraſſé d'y pourvoir alors, du produit de l'argenterie des Egliſes, des dons patriotiques, du quart des revenus, de l'emprunt de quatre-vingt millions qu'on dit en grande partie rempli, &c. &c.

E. D'AUDIBERT-CAILLE,
Ancien Conſul de Paix à Maroc.

*23